

menées par les acteurs du soutien psychosocial. La protection générale quant à elle a touché 1612 personnes lors des sensibilisations, des formations, des orientations/références et des assistances individuelles.

[Téléchargez Matrice 5W de mai et juin 2021](#)

Lancement des activités vulgarisation des mécanismes de référencement des cas de protection – Cluster protection du Sahel

Les mardi 29 et mercredi 30 Juin 2021, le Cluster protection à travers les acteurs membres a procédé au lancement des activités de vulgarisation des mécanismes de référencement des cas de protection dans la commune de Dori de la province du Séno. Cette première phase a touché au total 60 leaders communautaires membres des comités de PDIs et personnes ressources des quartiers accueillant le plus grand nombre de déplacés internes à savoir Wendou, Yanrala et Petit Paris. Les séances ont été animées par des représentants d'ONGs présents dans la province à savoir ACF, IEDA, HI, MBDHP, et des structures Etatiques à savoir la DRFSNFAH du Sahel et la DPFSNFAH du Séno. La Coordination des séances a été assurée par l'ONG ACF qui est le point focal pour la mise en œuvre des activités de vulgarisation des mécanismes dans la province du Séno. En effet, il faut rappeler que ces séances de vulgarisation ont pour but d'informer les populations (déplacés internes et autres personnes affectées) sur les services de protection disponibles dans les sites, villes et villages de la région du Sahel afin de leur faciliter l'accès à ces services.



« Photo de famille des animateurs des séances de Yanrala et de Petit Paris »



« Séance d'information sur les mécanismes de référencement à Wendou »

Evaluation Rapide de Protection à Sebba et à Sampelga- Cluster protection du Sahel

Dans la nuit du 04 au 05 juin 2021, un incident sécuritaire s'est produit à Solhan, un village situé à environ 12 kilomètres de Sebba chef-lieu de la province du Yagha. Cet incident sécuritaire a occasionné des graves violations des droits de l'Homme et provoqué le déplacement d'environ 16842 personnes de Solhan et villages environnants vers Sebba et Sampelga. Dans le but d'avoir plus d'informations sur la situation de protection et humanitaire dans les principales zones d'accueil des PDIs, le Cluster protection sous national du Sahel a initié une évaluation rapide de protection à Sebba et à Sampelga. L'évaluation avait pour objectif d'identifier les besoins et risques de protection auxquels sont exposés les personnes déplacées, mais aussi à identifier les gaps/lacunes de la réponse de protection. La collecte de données s'est faite sous la supervision de la Direction Provinciale de l'Action Humanitaire du Yagha avec la participation des acteurs membres du cluster protection intervenant dans la zone de l'évaluation. Elle a consisté à des focus groupes mais aussi à des enquêtes individuelles.

[Télécharger Rapport d'évaluation Sebba & Sampelga](#)

Évaluation des besoins, risques de protection et accès aux services sur le site des personnes déplacées de Wendou- Cluster protection du Sahel

Wendou est le premier site dans la ville de Dori qui a accueilli les personnes déplacées internes en 2019. Wendou est situé dans la commune de Dori, Province du Séno. Cette commune a accueilli au 30 juin, 46 426 PDIs dont 27 646 enfants, 10 488 femmes et 8 292 Hommes. Les PDIs installés dans le site de Wendou provenaient principalement de la commune d'Arbinda en Province de Soum. Selon les informations partagées par les différents acteurs membres du cluster protection sous national du Sahel, des évaluations sectorielles de protection n'avaient été organisées sur ce site le Wendou. Certes, les interventions Humanitaires d'assistance et de protection y sont réalisées, mais les gaps seraient possibles et exigeraient une évaluation pour mieux renforcer la Coordination de la réponse en particulier de protection. Le Cluster Protection sous national de la Région du Sahel a ainsi initié cette évaluation sur recommandation des acteurs. L'objectif est d'évaluer les besoins, les risques de protection et les gaps d'accès aux services par les personnes déplacées en vue d'améliorer les interventions.

[Télécharger Rapport d'évaluation des gaps à Wendou](#)

II. AoR VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE(VBG)

Formation sur les Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit en faveur des femmes et filles personnes déplacées dans la région du Sahel à Dori par IEDA RELIEF IEDA RELIEF dans l'accomplissement de sa mission de soulager les souffrances des personnes vulnérables, a organisé une formation à l'intention des femmes et filles personnes déplacées du site Petit Paris, Yanrala et Wendou sur les

Associations Villageoises d'Épargne et des Crédits (AVEC). Cette formation s'inscrit dans le cadre du projet de renforcement des capacités socio-économique des femmes et filles personnes déplacées, afin de lutter contre le sexe de survie chez les personnes déplacées internes. L'objectif du programme de prévention et protection contre les violences basées sur le genre est d'améliorer les conditions socio-économiques des femmes et filles déplacée et hôtes en vue de leur résilience et avec la vision de les rendre autonome par la satisfaction des besoins fondamentaux. L'atelier s'est tenu le samedi 24 avril 2021 et a connu la participation de 75 personnes.



« Photo de famille des participants à l'atelier de formation sur AVEC »

III. PROTECTION GENERALE (PG)

La mise en œuvre du projet asile et migration par CIAUD et le HCR

Le Burkina Faso est un carrefour, un pays de transit pour de nombreux ressortissants notamment ceux de l'Afrique de l'ouest qui entreprennent le voyage vers les pays du Magreb et vers l'Europe. Les raisons de ces départs massifs enregistrés depuis plusieurs années sont essentiellement le manque d'opportunité économique dans les pays de départ. Mais il faut souligner que ces dernières années l'insécurité, l'instabilité politique et les problèmes de gouvernance dans le sahel sont perçus comme des causes de déplacement. Ces voyages sont entrepris le plus souvent sans document officiels et à l'aide de passeurs ce qui fait de ces voyageurs des migrants illégaux. S'ajoutent aux migrants, des demandeurs d'asile, des réfugiés et des personnes déplacées internes en mouvement secondaire. On comprend ainsi toute la complexité de mouvement de personnes aux frontières. La surveillance des flux migratoires qui traversent le pays aux différents points d'entrée/sortie demeure une priorité essentielle pour l'année 2021. Dans le but d'apporter une réponse immédiate aux personnes ayant des besoins spécifiques en général et aux enfants en particulier, le Comité international pour l'aide d'urgence et de développement (CIAUD) avec l'appui financier du HCR a mis en œuvre le projet asile et migration qui consiste à identifier dans les mouvements irréguliers les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants en vue d'assister les plus vulnérables d'entre eux et de mener des activités de prévention contre la migration irrégulière. Dans la région du Sahel, 04

communes sont concernées à savoir Dori, Seytenga, Falagountou et Markoye. 04 moniteurs déployés dans chacune de ces communes travaillent avec des relais communautaires dans la mise en œuvre des activités.

Pour une bonne collaboration les équipes du CIAUD comptent travailler étroitement avec tous les acteurs humanitaires déployés aux frontières ainsi que les autorités administratives, coutumières et celles en charge de la sécurité. Le CIAUD a commencé ses activités dans le Sahel dans le mois de Juin 2021.

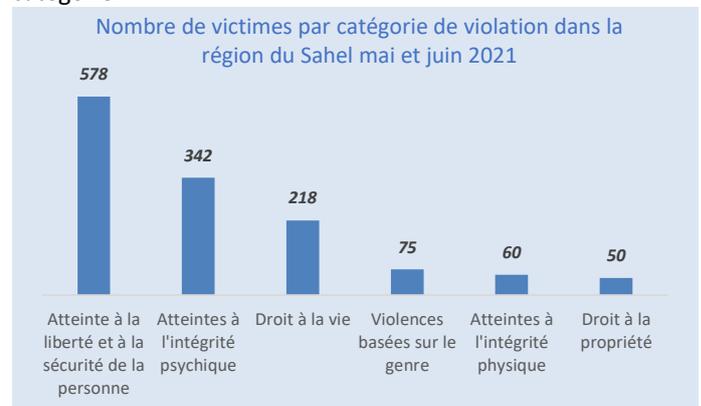


« Séances d'entretien animées par les superviseurs de CIAUD »

Monitoring de protection et assistance aux cas individuels de protection, Projet HCR-MPDHP.

Le monitoring a permis au MBDHP d'identifier 84 incidents de protection durant les mois de mai 2021 et juin 2021. Ce chiffre se répartit comme suit : 49 incidents pour le mois de mai 2021 et 35 incidents pour celui de juin 2021. En juin 2021, les incidents de la région du Sahel sont donc en baisse par rapport à ceux du mois de mai 2021. Le monitoring a été mené dans plusieurs localités des 4 provinces de la Région. Plusieurs violations des droits humains ont été identifiées notamment des cas d'assassinats, de restriction de liberté, d'enlèvements, de vols et pillages et de coups et blessures.

Au cours des 2 mois, 36 cas d'incidents se sont produits dans la province du Yagha faisant d'elle la plus touchée de la région. Viennent ensuite les provinces du Soum avec 21 cas, de l'Oudalan avec 15 cas et en dernière position la province du Séno qui enregistre 12 cas. Ces incidents ont fait un total de 1323 victimes dont 474 hommes, 350 femmes et 499 enfants. La figure ci-dessous indique la répartition des victimes par catégorie.



Les principaux auteurs présumés des incidents sont les GANE avec 68 cas, les bandits armés avec 05 cas, les FDS avec 04 cas, les VDP et les membres de la communauté avec 04 cas chacun. Les forces mixtes, les VDP et les catastrophes naturelles ont également causé 01 chacun.

Les incidents ont provoqué des mouvements de population dans plusieurs localités de la région du Sahel dont le plus préoccupant est celui lié à l'incident de Solhan. En effet, Sebba qui était la principale zone d'accueil a enregistré plus de 15.000 nouvelles PDI composées majoritairement d'enfants et de femmes car nombreuses sont celles qui ont perdu leur mari selon la direction provinciale de l'action humanitaire. Les communes de Markoye, Dori, Sampelga et Gorom-Gorom ont aussi accueilli des PDI.

Les abris comme outils de protection : Réalisation et réhabilitation d'abris dans la région du Sahel par l'OIM

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Projet « Soutien aux populations vulnérables déplacées et affectées par la crise par le biais d'activités de subsistance, d'abris d'urgence, de santé mentale et de soutien psychosocial dans les régions du Sahel et du Centre-Nord du Burkina Faso » financé par le Japon, l'OIM a procédé en mai 2021 à la construction de 50 abris à pignon et à la distribution de 50 kits de réhabilitation d'abris au profit des PDI de Wendou et de Petit Paris à Dori dans la Région du Sahel.

❖ De la construction des abris à pignon

Avec l'appui de la Direction provinciale en charge de l'Action Humanitaire, l'OIM a partagé les listes des bénéficiaires avec l'ensemble des acteurs humanitaires concernés afin de s'assurer d'une bonne coordination et d'éviter des doublons. Par la suite, le recrutement des équipes de menuisiers/journaliers a été fait et le matériel a été déployé aux localisations des ménages bénéficiaires sous la supervision technique du spécialiste abris de l'OIM.



« Finalisation d'abris et une famille heureuse de rejoindre leur nouveau logis »

50 abris ont été construits, réceptionnés et mis à la disposition des PDI. Le tableau ci-après donne l'état des bénéficiaires, dont quatre femmes Chef-ménages faisaient partie.

Site	Date distribution	Date construction	Nombre de ménages assistés		Personnes assistées	
			Homme	Femme	Hom me	Fem me
Wendou	17 au 18 Mai 2021	17 au 22 Mai 2021	37	5	216	29
Petit Paris	19-mai-21	23 au 24 Mai 2021	4	4	37	23
Total			50		305	
Pourcentage			82%	18%	83%	17%

❖ De la réhabilitation d'abris

En ce qui concerne la réhabilitation, une liste a également été établie en collaboration avec la direction provinciale en charge de l'Action Humanitaire avec une priorité aux bénéficiaires d'abris du type sahélien réalisés par l'OIM en juin 2019 et donc

en besoin d'amélioration et de réhabilitation. 50 ménages PDI, dont 7 ménages chefs-femmes, ont bénéficié de ces kits de réhabilitation pour un total de 280 personnes assistées. Une sortie de suivi supervision a permis de constater l'effectivité de la réhabilitation.



« Kits de réhabilitation et abris type sahel réhabilité »

En marge de cette réhabilitation, chaque ménage bénéficiaire a reçu des affiches de sensibilisation sur la prévention et réponse à la COVID 19 et la SECURITE INCENDIE.



« Sensibilisation à la sécurité incendie en abris et sur la COVID 19 »

❖ De la visite de la Chef de Mission, OIM, mai 2021

Du 24 au 27 mai 2021, la Représentante/Chef de mission de l'OIM avec son équipe sur place à Dori ont effectué une sortie terrain qui s'est marquée par une visite guidée de l'assistance en abris au profit des PDI suivie d'un échange avec les bénéficiaires et une sensibilisation à l'aide des affiches « sécurité incendie » et « COVID19 ». La Cheffe de mission a salué cette innovation de l'OIM de prendre en compte d'une façon intégrée la lutte contre les incendies et la COVID 19.



« Des bénéficiaires satisfaits exprimant leur joie à la Cheffe de Mission de l'OIM »

Pour tout Contact en vue des amples renseignements :

1. Sheldon Munihire, Coordinateur du Cluster Protection sous national du Sahel, Email : munihire@unhcr.org, Phone : 65000278
2. Mairama Cisse, Co-Facilitatrice du Cluster Protection sous National du Sahel, Email : mairama.cisse@drc.ngo, Phone : 66 80 92 44
3. Sié Etienne DA, Co-lead du Cluster Protection sous National du Sahel, Email : etide86@gmail.com, Phone : 76726773
4. Guigma A. Kader, Associé à la Gestion de l'Information, Cluster Protection sous national du Sahel. Email : guigma@unhcr.org, Phone : 65504605